



Une nouvelle reconnaissance internationale pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord !

COMMUNIQUE DE PRESSE La Petite-Pierre, le 7 décembre 2018

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord vient de recevoir la labellisation Liste Verte qui est accordée par les instances internationales de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). La cérémonie officielle a lieu mardi 11 déc. au Musée de l'Homme à Paris.

La « Liste Verte » est un outil de certification de la qualité de la gestion et de la gouvernance d'espaces naturels, fondé sur des critères et des indicateurs internationaux. Il vise à promouvoir une approche positive de la conservation, et encourage les succès obtenus par les gestionnaires d'aires protégées.

Parmi les 21 lauréats de cette année, 5 sont français : le parc naturel régional des Vosges du nord, la réserve biologique intégrale Bois du Loc'h dans le parc naturel régional d'Armorique, la réserve naturelle des Terres australes françaises dans l'océan indien, le parc marin de la côte bleue à Carry-le-Rouet et la réserve nationale de chasse et de faune sauvage d'Orlu dans les Pyrénées Ariégeoises.

Ces 5 sites se rajoutent aux premiers lauréats sélectionnés en 2014 sont : le parc national des Pyrénées, la réserve naturelle nationale de Cèrber Banyuls, le parc naturel marin d'Iroise, l'espace naturel sensible Marais d'Épisy et le parc national de la Guadeloupe. Au niveau planétaire, la Liste Verte compte 39 sites qui, outre la France, se situent en Italie, Espagne, Australie, Chine, Corée du Sud, Kenya, Égypte, Jordanie, Liban, Mexique, Pérou, Colombie et aux Emirats arabes unis. La France est concernée par 10 sites, ce qui en fait le pays le mieux représenté.

La cérémonie de mardi 11 déc. fait suite à une rencontre internationale s'est déroulée fin novembre dans le Parc National de Ras Mohammed (Egypte) en présence du Ministre de l'Environnement Egyptien, et de l'Ambassadeur de l'Environnement en France où 21 sites ont reçu officiellement la certification « Liste Verte de l'UICN » pour cinq années.

Quels sont les objectifs de cette initiative?

Quels sont les principaux bénéfices de la Liste verte?

<http://listeverte.airesprotegees.fr/liste-verte/objectifs/>

- 1/ Faciliter la mutualisation des expériences réussies entre les aires protégées aux échelles nationale et internationale
- 2/ Etablir un état des lieux précis des problèmes rencontrés et de proposer des pistes d'amélioration concrètes
- 3/ Mesurer les progrès accomplis

Contact Presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr

Contact dossier : Jean-Claude Génot 06 28 10 32 63 / jc.genot@parc-vosges-nord.fr

www.parc-vosges-nord.fr  www.facebook.com/parcvosgesnord

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 84000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.